

# Présentation de la Décennie de l'Éducation en vue du développement durable

2008

Sommaire de cet article

- [Repères pour la Décennie internationale de l'EDD](#)
- [Les objectifs de la Décennie EDD](#)
- [Ressources web](#)

## Repères pour la Décennie internationale de l'EDD

Le chapitre 36 de l'Agenda 21 est consacré à la promotion de l'éducation, de la sensibilisation du public et de la formation dans le domaine du développement durable, avec trois objectifs :

- Réorienter l'éducation vers un développement durable
- Mieux sensibiliser le public
- Promouvoir la formation.

### Introduction chap. 36 de Rio

L'éducation, y compris l'enseignement de type scolaire, la sensibilisation du public et la formation, doit être considérée comme un processus permettant aux êtres humains et aux sociétés de réaliser leur plein potentiel. L'éducation revêt une importance critique pour ce qui est de promouvoir un développement durable et d'améliorer la capacité des individus de s'attaquer aux problèmes d'environnement et de développement. L'éducation de base constitue le fondement de toute éducation en matière d'environnement et de développement, mais cette dernière doit être incorporée en tant qu'élément essentiel de l'instruction. L'éducation, de type scolaire ou non, est indispensable pour modifier les attitudes de façon que les populations aient la capacité d'évaluer les problèmes de développement durable et de s'y attaquer. Elle est essentielle aussi pour susciter une conscience des questions écologiques et éthiques, ainsi que des valeurs et des attitudes, des compétences et un comportement compatibles avec le développement durable, et pour assurer une participation effective du public aux prises de décisions. Pour être efficace, l'enseignement relatif à l'environnement et au développement doit porter sur la dynamique de l'environnement physique/biologique et socio-économique ainsi que sur celle du développement humain (y compris, le cas échéant, le développement spirituel), être intégré à toutes les disciplines et employer des méthodes classiques et non classiques et des moyens efficaces de communication.

En 2002, l'article 124 du Plan de mise en œuvre du Sommet Mondial du développement durable engage les gouvernements à « encourager l'utilisation de l'éducation pour promouvoir le DD », recommandant l'adoption d'une **Décennie de l'éducation en vue du DD**. Coordinée par l'Unesco, celle-ci a été lancée pour la période 2005-2014 « dans le but de donner l'occasion de mieux cerner et de promouvoir la vision du DD et la transition vers celui-ci par toutes les formes d'éducation, de sensibilisation de l'opinion et de formation ».

## Les objectifs de la Décennie EDD

- **Faciliter la constitution de réseaux**, les liens, les échanges et les interactions entre les parties prenantes à l'éducation pour le DD.
- Participer à **l'amélioration de la qualité de l'enseignement** et de l'apprentissage dans l'éducation

pour le DD.

- Aider les pays à faire des progrès dans la **réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement** grâce à des efforts concernant l'éducation pour le DD.
- Fournir aux pays de nouvelles possibilités **d'intégrer l'éducation pour le DD** dans leurs efforts de réforme de l'enseignement.

En France, la mise en œuvre de ce plan d'EDD est assurée par le Comité national français pour la décennie d'EDD, qui rassemble différents acteurs publics, de l'éducation et de la société civile. Le Comité a organisé à l'Unesco en juin 2006 un colloque, qui a fait émerger une série de propositions pour intégrer le DD dans tous les secteurs de l'éducation, de la formation et de l'information en France, afin d'élaborer le Plan national d'action pour la France.

## Ressources web



- [Education en vue du développement durable, sur le site de l'UNESCO](#)
- [Le site du Comité national français](#)
- [Consulter sur le site Adéquations les 12 propositions d'EDD pour la France](#)
- [Lire en ligne le chapitre 36 de l'Agenda 21 de Rio](#)